

Aux premières congrégations viennent encore s'en ajouter d'autres, plus récemment fondées et nombreuses, que, mus par votre zèle commun, vous avez conviées soit à fonder et à diriger des collèges, soit à se consacrer aux missions, soit à remplir d'autres fonctions sacerdotales pour l'accomplissement desquelles votre clergé se trouvait en nombre trop restreint. Enfin ce Nous est un motif de consolation, et non le moindre, de savoir que chez vous les séminaires ont vu s'accroître le nombre de leurs élèves ou ont été réformés.

Ces heureux débuts et les progrès réalisés jusqu'ici nous font espérer que des fruits de salut, de plus en plus nombreux résulteront de la décision que Nous avons prise d'accroître votre hiérarchie sacrée. Cette prévision semble justifiée par votre zèle éprouvé, votre activité que Nous est connue, et aussi par le caractère pieux des Brésiliens, et leurs habitudes de dévotion.

Certains points sont cependant si nécessaires au progrès de la religion catholique qu'il ne suffit pas de les avoir traités une fois en passant ; ils demandent à être souvent rappelés et recommandés. Tel est surtout le cas en ce qui concerne les soins qu'il faut consacrer aux séminaires, car les destinées de l'Eglise sont intimement liées à l'état de ces institutions. Pour que soit renouvelée la discipline de celles-ci, Nous avons surtout à cœur de voir les jeunes gens qui donnent l'espoir qu'ils se consacreront à Dieu jouir de bâtiments séparés, suivre des règles spéciales et avoir leur manière de vivre propre. Plusieurs évêques ont déjà obtenu cet heureux résultat.

Les maisons réservées à ces élèves conserveront le titre de séminaires ; les institutions ayant pour but de former les jeunes gens aux carrières civiles seront appelées communautés ou collèges épiscopaux. Une expérience quotidienne a en effet prouvé clairement que les sémi-